

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2020

---

PLFSS POUR 2021 - (N° 3551)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS160

présenté par  
M. Mesnier, rapporteur général

-----

### ARTICLE 17

Supprimer les alinéas 13 et 14.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose de supprimer l'ajout par le Sénat d'un état des lieux de l'industrie du médicament dans le rapport d'activité du CEPS, dont ce n'est pourtant pas le rôle.